



Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le 23/10/2025

ID: 059-215903832-20251016-DC\_2025\_103-AU

République

S'LO

Département du Nord

## Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-103

### DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-05

**Objet : TRAVAUX DE DESAMIANAGE ET DE DEMOLITION BATIMENT LOGEMENTS DE FONCTION**

**MARIE CURIE**

**LOT 2 / TRAVAUX DE CURAGE ET DEMOLITION**

*Le Maire de la Ville de Marly,*

*Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-5*

*Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,*

*Considérant les dépôts de poussière d'amiante sur le mobilier du logement de fonction induit par la fermeture du site et conduisant à une augmentation de la prestation de désamiantage,*

*Considérant l'imprévisibilité de cette circonstance produisant un impact sur la durée du marché, sur la durée d'exécution des prestations du lot 1 et entraînant le bousclement du planning de réalisation du lot 2.*

### DÉCIDE

La prise en compte des modifications du marché nécessaires à la réalisation des prestations :

- La durée du marché et la durée d'exécution des prestations sont prolongées jusqu'au 31/12/2025

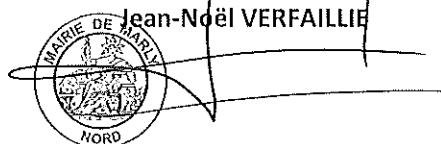
L'avenant ne produit aucun impact financier sur le lot 2.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

*Fait à Marly, le 16 octobre 2025*

*Le Maire,*

*Jean-Noël VERFAILLIE*



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu  
de sa réception en Sous-Préfecture le 23/10/2025  
et de la publication le 23/10/2025*